

LAUSANNE REGION

RAPPORT D'ACTIVITES 2005

Outre l'élaboration du budget 2006, le **Bureau de coordination** a, en 2005, suivi attentivement les travaux des groupes et commissions, puis a étudié leurs requêtes.

Il a porté une attention toute particulière aux démarches d'agglomération, avec le **Projet d'Agglomération Lausanne Morges – PALM** et avec le **projet-pilote Agglomération lausannoise**. Parallèlement, les secteurs ont poursuivi ou engagé des démarches plus ciblées s'inscrivant dans la même logique d'agglomération : mise en œuvre du schéma Ouest (SDOL), élaboration du schéma Nord et propositions élaborées par le secteur Est en matière de circulation et de déplacements.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires. A l'occasion de celle de printemps, Monsieur Brélaz a effectué un compte-rendu de l'état des négociations de l'Accord Général sur le Commerce et les Services – AGCS.

Lausanne Région, par sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a suivi activement les travaux et la gestion de cette Fondation.

Le Bureau de coordination a sollicité le Canton pour une représentation au sein de la **commission cantonale pour les déchets**. Notre association y est dorénavant représentée par son président.

Les membres du Bureau de coordination ont, d'autre part, souhaité édité une lettre d'information au sujet des **difficultés financières rencontrées par les communes**, plus précisément celles engendrées par les reports financiers du Canton. Celle-ci a été largement distribuée en janvier 2005.

En ce qui concerne le **personnel** de Lausanne Région, le Bureau de coordination a pris acte de la démission de Monsieur Yves Junod, qui travaillait pour le PALM, au 30 septembre 2005. Une nouvelle personne devra probablement être engagée en 2006 pour gérer le volet institutionnel de ce grand projet.

En résumé l'on peut tirer un bilan positif des travaux de Lausanne Région pour cette année. Les réflexions de la plupart de ses commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 128 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 52 séances. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

AFFAIRES RÉGIONALES

Commission Toxicomanie :

La commission "Toxicomanie" a vu sa présidente, Madame Michèle Massy, démissionner. Elle a été remplacée, fin 2005, par Madame Marianne Huguenin, Conseillère nationale et Municipale renanaise.

Durant cette année, la commission a abordé les sujets suivants :

- Problématique de la création d'un local d'injection pour la région lausannoise, mais aussi d'un bistrot social
- Discussions à propos du financement du dispositif, et de la répartition entre la ville de Lausanne, le Canton, Lausanne Région et les communes. Cette discussion a amené la commission Toxicomanie à proposer, via son budget 2006, une petite participation au financement du dispositif global lausannois. La Commission a vu sa proposition refusée par le Bureau de coordination.

La commission Toxicomanie a, d'autre part, souhaité offrir à ses communes membres des **cours de prévention**. Elle a donc édité une lettre d'information à ce sujet, puis contacté tous les clubs sportifs de la région à qui ces premiers cours étaient destinés. Ces cours, dispensés par Monsieur Gavriel Pinson de la Fondation Place Publique, ont démarré en janvier 2005.

Plusieurs séries de 4 soirées de cours ont ainsi été dispensées à plus de 60 personnes actives au sein des clubs sportifs. Une journée a spécialement été organisée à l'attention des animateurs de centres de loisirs. Tous les participants ont reçus une attestation, mais aussi un questionnaire de satisfaction duquel il ressort un très grand intérêt pour ces cours.

Sur un budget de 20'000.- francs, seuls 5'600.- francs ont été dépensés à cet effet. C'est pourquoi la commission a décidé de réorganiser de tels cours pour autant que des demandes lui parviennent des communes membres de l'association.

La commission a aussi débuté la mise sur pied d'une **journée de réflexion**, sur le même principe que celle qui a eu lieu en février 2004, avec grand succès. Cette journée aura pour thème général « Espaces publics et toxicomanie » et abordera, entre autres, des questions très actuelles relatives à l'espace d'injection, au bistrot social. Cette journée a été agendée au **15 juin 2006 à Pully**.

La commission Toxicomanie, outre ses subventions régulières à un certain nombre d'institutions, a souhaité continuer à soutenir le projet pilote **DEPART** pour une année supplémentaire. Ce projet mis sur pied par le Centre St-Martin, en collaboration avec l'UMSA et le SUPEA - deux structures médicales pour adolescents - s'adresse aux adolescents ayant des problématiques d'addiction ainsi qu'à leurs familles.

Commission "Formation et Emploi des Jeunes"

La commission Formation et Emploi des Jeunes a répertorié toute une série de **problématiques liées soit à la formation des jeunes, soit à leur premier emploi**. En effet, tous les chiffres montrent que de plus en plus de jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage et qu'il est absolument nécessaire qu'ils soient pris en charge durant cette période difficile. Cette commission souhaite ainsi déterminer ses priorités de travail, parallèlement à l'élaboration de la nouvelle loi cantonale sur la formation.

Une délégation de cette commission a mené une série d'entretiens avec différents partenaires institutionnels, dont l'Orientation Scolaire et Professionnelle –OSP – en vue de créer des partenariats sur différents projets, mais aussi avec Madame Dottezac, cheffe de projet pour la nouvelle loi cantonale sur la formation, et avec Monsieur Spagnolo, responsable des Jeunes Adultes en Difficultés – JAD - au sein du secrétariat général du DSAS. De ces rencontres est né un projet de création de places d'apprentissages spécifiquement prévues pour cette partie de la population. La commission en a avalisé le principe et travaille à l'élaboration d'un projet bien documenté pour une prochaine présentation aux communes.

La commission a aussi souhaité répondre à la consultation du **projet de loi cantonal sur l'aide financière à la formation** en regrettant que celui-ci réduise drastiquement l'accès aux bourses pour les personnes désireuses d'entreprendre une formation.

Durant cette année 2005, le site www.kiftontaf.ch a été complètement remis à jour. Pour ce faire 238 institutions ont été contactées, desquelles 120 ont répondu en mettant à jour leurs prestations et leurs coordonnées. Des synergies ont aussi pu être mises en place avec le site de l'Etat de Vaud « Entrée des Jeunes dans la Vie Active - www.ejva.ch ». Un grand nombre d'adresses web d'entreprises proposant des places d'apprentissages ont été insérées sur www.kiftontaf.ch. Le site de Lausanne Région à l'attention des jeunes en recherche de formation correspond maintenant totalement à la demande de ces derniers. C'est pour cela que plus de 25000 personnes l'ont visité cette année. Une grande majorité de ces personnes en connaissaient l'adresse ce qui indique que la promotion de ce site par la carte www.kiftontaf.ch, largement distribuée, commence à porter ses fruits. De plus, environ 70 courriels posant différentes questions ont été reçus à Lausanne Région via ce site.

Commission Petite Enfance

La commission "Petite Enfance" a travaillé, tout au long de cette année à l'élaboration d'une convention intercommunale en matière de structures d'accueil de la petite enfance.

Dans le but de connaître les potentialités, mais aussi les volontés des structures d'accueil de la petite enfance, elle a établi un questionnaire simple qui a été envoyé aux 88 structures d'accueil de jour de la région. Les réponses à ce questionnaire montrent, qu'en 2005, il y a environ 3'500 places sur le territoire régional, et que 201

places supplémentaires pourraient être créées à court terme, uniquement par l'engagement de personnel supplémentaire.

La commission continue d'affiner ce projet pour une présentation aux instances dirigeantes de Lausanne Région, puis aux communes.

Commission Transports

La commission "Transports" a supervisé les travaux de différents sous- groupes :

- **Comptages du trafic individuel et des transports collectifs :**

La commission Transports, suite à un appel d'offre motivé par un cahier des charges très détaillé, a mandaté les bureaux Robert-Grandpierre et Rapp SA et Transitec SA pour effectuer les comptages 2005, mais aussi pour une modélisation des données pour le projet Emme 2.

Emme 2 est un modèle de simulation des transports, établi en collaboration avec le canton, la ville de Lausanne et les sociétés de transports. Ce modèle permettra de travailler à l'élaboration des schémas régionaux d'aménagement en évaluant l'impact des projets sur les déplacements. Il s'agit d'un élément nouveau et utile pour la planification future des déplacements à l'échelle régionale.

En ce qui concerne les comptages, et pour la première année, le territoire a été étendu à celui de l'agglomération Lausanne – Morges, ce qui permettra d'utiliser les données récoltées pour affiner les projets définis dans le PALM.

A fin 2005, la presque totalité des 170 postes automatiques ont été posés. Certaines communes se sont étonnées de ne pas voir de postes de comptages chez eux sur la liste des comptages financés par Lausanne Région. Cela est principalement dû au fait que Lausanne Région bénéficie des données comptabilisées dans les communes par le Service cantonal de Routes.

Le groupe des techniciens a défini le type de comptages souhaités des 5 entreprises de transports collectifs. La récolte, l'analyse et la synthèse de ces données seront effectuées en début 2006.

En 2005, seuls 83'000.- francs des 197'000.- francs totaux du mandat ont été dépensés.

- **En ville sans ma voiture** : l'association www.nicefuture.com, en association avec Lausanne Roule, a proposé un projet d'animations pour le 22 septembre 2005. En raison de différends de ces associations avec leurs partenaires, cette proposition n'a pas été acceptée par la commission Transports.

Lausanne Région a donc participé, avec Lausanne, Genève, et Neuchâtel, à l'élaboration d'un journal national, dont la version distribuée dans toute la

Romandie était intitulée « Idées mobiles ». Ce journal a été distribué à tous les ménages de la région, pour attirer l'attention de ses citoyens sur les multiples possibilités offertes par les mobilités douces ou alternatives.

La réalisation et distribution de ce journal a coûté environ fr. 16'000.- pour un budget de fr. 20'000.-

- **Guide Parquer + Rouler** : Etant donné son succès, Lausanne Région avait souhaité remettre à jour ce guide initialement intitulé « Guide du pendulaire futé ». En cours de mise à jour, la communauté tarifaire Mobilis est entrée en vigueur, ce qui a poussé le groupe de travail à revoir son projet sur la base de ce nouveau territoire. Le périmètre plus grand a impliqué des frais supplémentaires. C'est pourquoi le groupe a ainsi débuté une recherche de fonds supplémentaires. Lausanne Région a bon espoir de pouvoir éditer ce guide au printemps 2006.
- **Service Pyjama** : Dès 2003, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination et la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site Web www.service-pyjama.ch. La commission Pyjama a organisé une présence, tout au long de l'année, sur les événements pour les jeunes adultes. Un partenariat avec l'association « Be me angel » a été initié. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis à sa clientèle d'augmenter fortement.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de 60 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle augmenter de presque 30% pour le LEB et de 17.6 % pour le réseau de bus par rapport à 2004.

Commission Activités sportives

- La commission "Activités sportives" a, dans le cadre de son étude pour la construction d'une **piscine olympique couverte**, étudié une solution transitoire qui consiste à **couvrir la piscine de Bellerive** par une bulle. Cette solution, pour laquelle la ville de Lausanne serait disposée à financer l'entier des investissements, semble parfaitement répondre aux besoins en surface d'eau en hiver.

La commission, par son président Monsieur J-J. Schilt, a donc présenté ce projet lors de l'Assemblée Générale ordinaire d'automne aux Municipalités. Il propose que seuls les frais de l'exploitation hivernale de cette piscine soient pris en charge par les communes membres de Lausanne Région.

- Dans le cadre de la reprise des frais d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glaces de Malley**, la commission a demandé à la commission Financement régional d'étudier une clé de répartition financière équilibrée qui, une fois avalisée par les communes, pourrait être utilisée pour le financement de tous les objets régionaux.

- Des contacts ont, d'autre part, été pris avec une société chargée de récolter des annonces publicitaires, qui permettrait ainsi de rééditer en 2006 le « **Guide sportif régional** » sans bourse délier.

Commission Financement Régional

Sur demande de la commission Activités sportives, la commission **Financement régional** s'est réunie pour définir **une clé de répartition financière** (investissement et/ou exploitation) d'objets régionaux. Celle-ci a donc proposé au Bureau de coordination une clé se basant sur le point d'impôt net, c'est-à-dire « dépollué » de tous les effets péréquatifs. Cette clé de répartition a été brièvement présentée en Assemblée générale d'automne, puis détaillée lors des séances de présentation du PALM. Elle a rencontré de prime abord un avis favorable des communes membres.

Début 2006, les Municipalités devront se déterminer à ce sujet, afin que les financements de la couverture de Bellerive et du déficit d'exploitation du CIGM puissent ensuite être soumis à l'approbation des communes membres.

La commission "**Aménagement du Territoire**" ne s'est pas réunie cette année.

La commission "**Fluides et énergie**" ne s'est pas réunie cette année.

PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le Canton a poursuivi l'élaboration du projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM) en le liant au Plan directeur cantonal. Le projet d'agglomération acquerra force obligatoire de ce fait. Il permettra à l'agglomération de bénéficier, le moment venu, des futures dispositions fédérales d'aide au financement du trafic d'agglomération. Les questions liées aux finances et au processus institutionnel ont été relancées dans ce cadre, ces deux éléments constituant des obligations pour répondre aux exigences de la Confédération. Dans ce cadre, ce sont les représentants du projet-pilote Agglomération lausannoise qui ont été chargés d'élaborer des propositions pour le canton en ce qui concerne **le volet processus institutionnel** du projet d'agglomération. Dans ce contexte, les travaux suivants ont été accomplis en 2005 :

Elaboration du PALM – projet d'agglomération Lausanne-Morges

Les travaux d'élaboration se sont poursuivis sous l'égide du canton. Ils ont débouché sur un avant-projet au printemps 2005, soumis à la Confédération pour avis, puis sur un projet complété particulièrement sur le **volet processus institutionnel** mis en consultation auprès des communes entre octobre et décembre 2005. Ce document est destiné à :

- Etre intégré, au moins au niveau des principes, dans le Plan directeur cantonal, afin de disposer de ce fait d'une base légale. La question du degré de son intégration dans le PDCN et des détails qui y figureront ou seront au contraire reportés sur une fiche annexée, est encore ouverte et fera l'objet de débats courant 2006.
- Servir de base au projet d'agglomération présenté à la Confédération pour, le moment venu, bénéficier des futures dispositions financières en matière d'infrastructures de transports. A cet effet, les compléments demandés par la Confédération sont en cours d'élaboration et seront transmis dans le courant du printemps 2006.

Le projet-pilote, par les membres des groupes de travail et les représentants de Lausanne Région, a été étroitement associé aux travaux qui se sont déroulés dans le cadre de l'élaboration du PALM courant 2005, principalement depuis le dépôt du rapport provisoire au printemps. Lausanne Région participe aux groupes chargés de la communication et de la concertation, des scénarios de développement et du potentiel de croissance de la région, de la planification des investissements et de la coordination avec les études sectorielles (ouest et nord lausannois). Ces différents groupes de travail ont généré un volume de travail important courant 2005.

Volet processus institutionnel

Le volet institutionnel du PALM, objet principal des travaux du projet-pilote, a donné lieu à un rapport-proposition présenté en juillet 2005, affiné durant l'été, puis mis en consultation entre octobre et décembre 2005, dans le cadre de la consultation officielle du PALM. Ce document constitue le cœur de la stratégie institutionnelle de

l'agglomération lausannoise. Il correspond aux objectifs du projet-pilote, mais s'inscrit aussi dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Politique d'information

La politique d'information et de concertation, parallèlement à la consultation, constitue une phase essentielle des travaux actuels du projet-pilote, devant notamment assurer la transition avec la phase de mise en œuvre, prévue pour 2006. A cet effet, les travaux suivants ont été accomplis :

- Printemps (mai-juin 2005) : présentation de l'avancement des travaux dans le cadre des réunions de secteur de Lausanne Région et de l'ACRM à l'attention des Municipalités ;
- Assemblées générales de Lausanne Région (avril et septembre) et de l'ACRM : présentation de l'état d'avancement des travaux, adoption des budgets nécessaires à la mise en œuvre des projets en 2006.
- Automne : rencontres avec les Municipalités. Entre octobre et début décembre 2005, les séances suivantes ont été organisées :
 - 7 séances présentation – débat avec les représentants des communes, par secteur géographique, avec présentation détaillée du projet et accent mis sur le volet institutionnel et le projet-pilote. Rencontre, dans ce cadre, avec l'ensemble des Municipalités de Lausanne Région. Au total, 132 Municipaux ont participé à ces séances et au repas qui a suivi.
 - 4 séances d'information élargies (séances publiques) à l'attention des communes hors périmètre Lausanne Région et du public, pour présenter le volet institutionnel et le projet-pilote, parfois conjointement avec le projet de Plan directeur cantonal.
 - Rencontre avec la Municipalité de Lausanne pour discussion approfondie sur l'implication de la ville dans le processus.

PROMOTION ECONOMIQUE

La Commission de promotion économique, présidée par M. Jacques Baudet, municipal à Romanel s/Lausanne s'est réunie 4 fois au cours de cet exercice. Elle est composée de représentants politiques des communes membres de notre association, mais également de représentants du monde économique, associatif et touristique. Elle a travaillé principalement sur les comptes et budgets et sur la mise en œuvre d'actions liées à l'étude menée conjointement avec la HEG-VD portant sur la « Stratégie économique régionale »

I) ACTIVITÉS DE SOUTIENS DIRECTS AUX ENTREPRISES RÉGIONALES

L'office a répondu aux sollicitations de 116 entreprises créées ou en voie de l'être. 41 d'entre-elles concernaient des demandes immobilières (achat de terrains ou location de bureaux et de halles industrielles) et 75 entreprises ont bénéficié d'appuis multiples liés à la création d'entreprise, à la recherche de financements, à l'élaboration de plans d'affaires, à la recherche immobilière, ainsi qu'à l'utilisation de notre réseau économique et de mises en relations.

II) ACTIVITÉS PONCTUELLES ET SPÉCIFIQUES

Trophée PERL : 28 dossiers ont fait acte de candidature à la troisième édition du Prix Entreprendre Région Lausanne 2005. Le Jury, sous la présidence de Monsieur le Syndic Daniel Brélaz, a décerné les trois récompenses de respectivement 50'000.-, 20'000.- et 10'000.- à :

Alpsens Technologies SA, Lausanne

développement d'un système de mesure intégrable capable de contrôler en continu la dégradation des huiles alimentaires, appelé Clearfry.

Edel Therapeutics SA, Ecublens

développement de biosenseurs destinés à mesurer les antioxydants et le stress oxydatif présent en solution, y compris dans les liquides biologiques comme le sang et la salive.

Nextthink SA, Ecublens

Développement d'une technologie de sécurité informatique qui aborde la problématique sous l'angle « utilisateurs et comportements personnels ».

La Cérémonie s'est tenue au Palais de Beaulieu le 7 avril en présence de Madame La Conseillère d'état Jacqueline Maurer-Mayor. A l'issue de la partie protocolaire, le public présent (150 invités) a eu le plaisir d'entendre, M. Mauvernay, fondateur de Debiopharm, discourir sur les qualités que demande la fonction de chef d'entreprise.

Genilem : Dans le cadre de notre parrainage, 12 entreprises ont bénéficié des prestations de l'office de promotion économique. Les appuis concernaient la recherche de locaux, l'obtention de permis de travail et de séjour, la recherche de partenaires financiers, de conseils en matière de recherche de personnel et d'appuis concrets à la création d'une entité juridique.

La commune de Paudex a accueilli avec obligeance, le stamm commun Lausanne Région / Genilem, qui s'est tenu à la fin du mois d'octobre sur le thème « Hautes écoles et entreprises : quelles complémentarités ? »

60 personnes s'étaient déplacées pour entendre les orateurs invités : M. Roland Luthier, directeur du CAST, Mme Véronique Banyols, Cheffe de projets à l'EHL et M. Martin Demierre, fondateur de Touchmind SA, converser sur le sujet choisi.

Omage : Fondation destinée à offrir du micro-crédit à une clientèle qui ne peut bénéficier des prestations des banques, a dû malheureusement, pour des raisons de manques de financement cesser ces activités. Lausanne Région avait soutenu Omage en 2004 et 2005 à hauteur de Fr. 10'000.- par an.

Communauté d'Intérêt Centre : Dans le cadre de la promotion économique cantonale endogène, le SELT (service de l'économique, du logement et du tourisme) a mis en place, dès l'année 2001 un « guichet entreprise » formé de 5 plates-formes régionalisées d'accueil aux entreprises sous l'appellation « communautés d'intérêt ». Elles ont pour mission de proposer des services d'information, d'aiguillage, de conseil et de soutien dans le domaine du développement économique et la création d'entreprise. Une subvention annuelle cantonale de Fr. 54'000.- est versée à la Communauté d'Intérêt Centre, formée de Lausanne Région, de l'association de la Région de Cossonay (ARC) et de celle de la région du Gros-de Vaud (ARGdV).

L'exercice 2005 a vu, d'un point de vue opérationnel, les actions suivantes être menées :

- soutiens aux entreprises domiciliées sur les territoires couverts par l'ARC et l'ARGdV en termes de création et de développement.
- réponse commune à la consultation sur l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacités de la promotion économique du canton de Vaud ; consultation qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur la promotion économique (LprE, 1999)
- la création d'un logo et d'une ligne graphique « Communauté d'intérêt centre »
- la création et l'édition d'une brochure de présentation des étapes incontournables de la création d'entreprise, sous le titre « **le fil rouge de la création d'entreprise** ». Ce vade-mecum qui se veut synthétique dans sa forme est adossé de fiches thématiques complémentaires ; les sujets abordés sont : le plan d'affaires, les formes juridiques, le registre du commerce, les partenaires financiers, la fiscalité, les assurances sociales, la propriété intellectuelle et la TVA.

Les représentants de ces associations sont depuis 2005 membres de la commission de promotion économique.

Dans une volonté (démontrée entre autres par l'étude HEG-VD) de mettre en place des actions de valorisation de filières de compétences, deux secteurs ont bénéficié de l'appui de Lausanne Région : le design industriel et les sciences de la vie.

Point Rencontre Entreprises : en collaboration avec le Swiss Design Center de Lausanne, et dans une volonté d'élargir et d'intensifier les prestations d'aides à la création et au développement économique régional, nous avons mis en place une plate-forme de conseils et d'appuis pour des entreprises dont l'activité est liée au développement et à la commercialisation d'un produit et/ou à la filière du design industriel.

Ces rencontres ont lieu chaque premier lundi matin du mois, depuis mai 2005 ; organisées sous la forme d'une permanence, les chefs d'entreprises disposent ainsi des compétences conjointes de nos deux organismes. Les conseils s'articulent autour des thèmes liés à la création d'entreprise, l'élaboration d'un BP, la recherche de financement, la propriété intellectuelle et le positionnement produit / marché.

Au cours des 7 premiers « point rencontre entreprises », ce ne sont pas moins de 17 créateurs qui se sont présentés.

En terme de communication, nous avons eu l'appui de relais tels que la CVCI, le canton de Vaud, la presse (dont PME et 24 Heures) et nos communes (au travers de leurs supports presse et de leurs sites Internet).

« 2^{ème} carrefour de la mesure l'agro-alimentaire » : Depuis 2004, l'EPFL au travers du CAST (Centre d'appui scientifique et technologique) prend part au Réseau Européen des Centre Relais Innovation (CRI). Ces structures ont pour but de favoriser et d'aider le transfert technologique entre les institutions académiques et le monde économique. Ainsi, après Montpellier en 2003, l'EPFL a reçu au mois d'octobre 2005 les représentants / partenaires du réseau CRI SOFRAA (Sud-Ouest – Rhône Alpes / Auvergne) pour la deuxième convention d'affaires liée aux mesures de l'agro-alimentaire. Notre collaboration à cette convention nous a permis de rencontrer nombre d'entreprises régionales à la recherche de partenariats académiques ou privés, de participer à des rendez-vous « face-to-face » et de présenter lors d'un discours de bienvenue, notre région sous un angle économique, mais également les prestations Lausanne Région.

Lausanne, janvier 2006

